

Délibération N° 10
Du Bureau Syndical du 18 septembre 2023

Lundi 18 septembre 2023, à 9h30, le Bureau Syndical, s'est réuni à PRIVAS, sous la présidence de M. Patrick COUDENE.

NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
SABATIER R. (VP)	x			COULMONT H.	x		
BULINGE JP. (VP)	x			ROUVEYROL B.	x		
LEYNAUD J. (VP)	x			HERNANDEZ C.		x	
VALLA M. (VP)	x			REVEL F.		x	
SCHERER A. (VP)	x			PEYRACHE A.		x	
CHAZE M. (VP)	x						
BOUSCHON M. (VP)		x					

OBJET : SUBVENTION « CEE » PROGRAMME 2023

- Montant de l'enveloppe 2023 : **600 000,00 euros**
- Subvention déjà allouée : **573 476,84 euros**
- Reste à allouer : **26 523,16 euros**

Le Président propose au bureau de statuer sur les demandes de subventions figurant dans les tableaux ci-annexé, pour les montants suivants :

	Montant Eligible	Subvention
Subvention classique	54 085,79 €	26 660,30 €

Le Bureau Syndical,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide,

- ✓ D'attribuer les subventions proposées aux collectivités concernées, figurant dans la liste ci-annexée, pour la somme de **26 660,30 euros**.

Le montant restant à allouer sur l'enveloppe 2023 est de – **137,14 euros**.

Le président,
 Patrick COUDENE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture le **11 SEP 2023** et de sa publication ou notification le



CEE

BUREAU DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023

BP 2023 : 600 000 €

Attribution Subventions

DOSSIER	COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	Montant Eligible HT	SUBVENTION
22-0143CEE	25 BARNAS	Isolation des combles maison Saint-Théophrède (AC199)	741,60 €	370,80 €
22-0142CEE	60 CHATEAUNEUF DE VERNOUX	Isolation de la mairie	7 190,00 €	3 595,00 €
22-0081CEE	9 ANDANCE	Remplacement de l'éclairage d'un commerce (A975)	6 713,00 €	3 356,50 €
22-0076CEE	244 ST JEAN CHAMBRE	Remplacement des menuiseries de la mairie (D784)	11 033,10 €	5 516,55 €
22-0067CEE	35 BOFFRES	Isolation des combles du logement de l'ancienne poste (AE42)	2 680,83 €	1 340,42 €
22-0065CEE	35 BOFFRES	Isolation des combles du cabinet médical (AE42)	2 748,90 €	1 374,45 €
22-0060CEE	155 MERCUER	Remplacement ventilo convecteur de la salle polyvalente (A2156)	6 348,66 €	3 174,33 €
21-0139CEE	6 ALBON D'ARDECHE	Remplacement des menuiseries du secrétariat de mairie (AB79)	1 913,00 €	573,90 €
21-0061CEE	154 MAZAN L'ABBAYE	Rénovation du logement de l'ancienne école (E217)	14 716,70 €	7 358,35 €
TOTAUX H.T.			54 085,79 €	26 660,30 €

Envoyé en préfecture le 21/09/2023
Reçu en préfecture le 21/09/2023
Publié le 21/09/2023
ID : 007-250700358-20230918-MDE202309218-DE

* : dérogation